AMICALE DES ANCIENS
DU 2e RÉGIMENT DE CHASSEURS D'AFRIQUE
DU 2e RÉGIMENT DE CHASSEURS
ET DE LEURS VEUVES

Amicale régie par la loi 1901 – Parution J.O. du 14.12.1988 et du 23.11.2013

1er au Rhin à ROSENAU le 19 novembre 1944

Assemblée Générale 2015

18-22 septembre

TRÉGUNC - FINISTÈRE

BULLETIN DE LIAISON AVRIL 2015

Siège social : 7, impasse de la Gaieté – 72210 LA SUZE-SUR-SARTHE - ☎ 02.43.77.43.66 - CCP MARSEILLE 12 970 61 N 029

CRÉATION de l'AMICALE des ANCIENS du 2ème RCA

En juin 1984, une réunion, sollicitée par le capitaine Robert PENICHOT, proposa la création de l'Amicale des Anciens du 2ème Régiment de Chasseurs d'Afrique.

Participaient à cette réunion :

Capitaine Robert PENICHOT, Messieurs ROUSSEAU, Joseph PLANTIN, LOPEZ, SAEZ, HERNANDEZ, ORTEGA, DARMANY, Emile NAVARRO, Louis ROUGÉ et Daniel DEBRIS.

Le capitaine PENICHOT évoque la création de nombreuses amicales de troupes d'AFN. Il propose de créer l'Amicale des Anciens du 2ème Régiment de Chasseurs d'Afrique. Le Devoir de Mémoire envers ceux des guerres de 39/45, Indochine et AFN en sera le but afin que demeure le 2ème RCA.

Les membres présents prennent acte et mandatent le Cne PENICHOT afin d'effectuer toutes les démarches administratives pour l'acte de naissance de l'amicale.

Suite à cette réunion informelle, la première réunion de l'amicale s'est tenue en 1985 à TAIN L'HERMITAGE et à TOURNON. C'est à ce moment là que tout c'est mis en route. Nous étions environ 48-50 avec les épouses.

Daniel DEBRIS

Amicale en voyage à Reims (ici devant la cathédrale) lors de l'AGO à Dormans.

Le mot du Président Louis BOMPOINT

MES CHÈRES AMIES, MES CHERS AMIS

J'espère que l'hiver n'a pas été trop difficile à passer, malgré la grippe et autres virus, qui vous ont épargnés ou affligés, que les attentats du mois de Janvier et ceux qui ont suivi nous ont marqués, nous laissant un goût amer, qui puissent nous rappeler à notre devoir de faire perdurer dans l'esprit républicain qui est le notre, la liberté, notre respect de tous et l'honneur de nos anciens qui ont luttés pour cela.

Nous ne participerons pas cette année à la Saint- Georges au 1er Régiment de Chasseurs au quartier Maginot à THIERVILLE (Meuse). L'officier Supérieur Adjoint nous fait savoir : "*Faute d'effectifs et de moyens suffisants pour soutenir dans les meilleures conditions cette noble commémoration, l'effort est fait sur les élus locaux et l'amicale du 1er chasseurs qui se voit prendre une importance croissante. Nos anciens du 2ème chasseurs demeurent néanmoins dans nos cœurs et d'autres occasions seront trouvées pour vous le montrer*". Le conseil d'administration est navré et reste perplexe.

Le Jeudi 16 Avril 2015 aura lieu à BERRY au BAC le 98ème anniversaire du 1er combat des chars français organisé par l'UNABCC et la Fédération des chars de combat

Le Mardi 28 Avril 2015 aura lieu l'Assemblée Générale de l'UNACA à Paris.
Le Mercredi 29 Avril 2015 aura lieu à SAUMUR l'assemblée générale de la Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique.

Le Mercredi 30 Avril aura lieu à SAUMUR la SAINT GEORGES organisé par l'UNABCC, où nous sommes invités.

Le 9 Mai 2015 notre ami Serge LEPINE, organise une journée de "RETROUVAILLES" à SAINT MARTIN D'ABLOIS (51300).

N'oubliez pas notre assemblée générale ordinaire qui se déroulera au centre de vacances AZUREVA à TREGUNC du 18 au 22 Septembre 2015.

EN AVANT TOUT EST VOTRE.
PAR SAINT GEORGES VIVE LA CAVALERIE

Le mot du Vice-président Claude MANOND

Le temps passe vite, 2014 a été bien occupé, avec les cérémonies de la Grande Guerre 1914, en particulier dans notre secteur : Batailles de l'Aisne et de la Somme et bien sûr la bataille de la Marne.

Que sera 2015 ? Le début de l'année est mouvementé, nous ne devons pas rester indifférents. Mais un ancien combattant se doit de rester digne dans le débat national qui s'est emparé de la place publique ; faisons confiance aux valeurs de la République.

L'hiver a montré également le bout de son nez, pour les jardiniers préparant les commandes de graines, pour les bricoleurs comme moi, tous les petits travaux délaissés pendant la belle saison sont en train de se concrétiser. Je prépare tout un tas d'objets ou d'outils pour leur donner une nouvelle vie pour certains, en les améliorant pour d'autres en les remettant dans leur état d'origine.

Il faut rester actif, c'est important pour le corps et la tête. La santé est notre bien le plus précieux, essayons de faire de notre mieux pour la conserver.

Avec Yvette, c'est cela que nous voulons vous exprimer. Profitez des bons moments avec votre famille, enfants, amis, un beau coucher de soleil, les arbres qui bourgeonnent, de la nature où les oiseaux viennent chercher leur pitance (actuellement ils me consomment 2 litres/jour de graines). Je sais qu'au printemps ils viendront picorer les salades, mais il en restera toujours assez. C'est cela aussi la santé, la joie et le bonheur.

A bientôt avec les "Bonnets Rouges" en Bretagne.

Bonne et heureuse année.

Claude MANOND

Devinette à deux réponses : Qu'est-ce qu'un "Bonnet Rouge" ?

1. Il symbolise le bonnet phrygien avec la cocarde Bleu Blanc Rouge.

2. C'est une bonne bière artisanale "Bretonne" aromatisée avec des baies de sureau que vous aurez le plaisir de déguster lors de notre rendez-vous de septembre. On compte sur vous.

Les disparus

Aucun adhérent de notre amicale n'est porté manquant !

Le Vice-président Claude MANOND nous informe du décès de Claude PREVOT, ancien du 2ème RCA, décédé le 18 décembre 2014 à BUCILLY (Aisne) dans sa 85ème année.

L'adjudant-chef Claude PREVOT était un :

- Ancien des 2ème Chasseurs d'Afrique à TLEMCEN (Algérie) en 1950, 4ème Cuirassiers à WITTLICH (Allemagne), puis à BITCHE (Moselle), 6ème Cuirassiers à LAON (Aisne).
- Claude était titulaire de la Médaille militaire
- Titulaire des médailles commémoratives des campagnes d'Indochine et d'AFN.
- Croix de la valeur militaire avec étoile de bronze et citation à l'ordre du régiment.

La cérémonie religieuse des obsèques s'est déroulée le 22 décembre à 15 h en l'église de JEANTES (Aisne). Le Vice-président Claude MANOND et le porte-drapeau Bernard DERVIN y ont représenté notre amicale.

Le Comité de Direction et l'ensemble des adhérents de l'Amicale des Anciens du 2ème RCA et 2ème RCh présentent ses condoléances attristées à la famille de Claude PREVOT

Claude Prévôt (à gauche) et Claude Manond à Floing en 2006

Assemblée Générale Ordinaire 2015 de l'amicale des anciens du 2ème Régiment de Chasseurs d'Afrique, du 2ème Régiment de Chasseurs et de leurs veuves

Le conseil d'administration de l'amicale des anciens du 2ème Régiment de Chasseurs d'Afrique, du 2ème Régiment de Chasseurs et de leurs veuves a l'honneur de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de 2015 qui se tiendra le samedi 19 septembre 2015 à 9 heures précises dans la salle de réunion du centre de vacances AZUREVA de TREGUNC (29910-FINISTERE) pendant le séjour du 18 au 22 septembre 2015.

1. **Composition du Conseil d'Administration** :

Président	Louis BOMPOINT
1er Vice-président	Claude MANOND
2ème Vice-président	Daniel DEBRIS
Secrétaire	Jocelyne BOMPOINT
Trésorier	Richard REYTER
Membre	Claude CHATILLON
Porte-drapeau	Daniel DEBRIS

2. **Ordre du jour** :

- Le mot de bienvenue du Président Louis BOMPOINT
- Appel de nos disparus depuis la dernière AGO
- Recueil des candidatures pour la Conseil d'Administration
- Rapport moral du Président
- Vote du rapport moral du président
- Rapport de la secrétaire Jocelyne BOMPOINT
- Vote du rapport moral de la secrétaire
- Rapport et compte rendu financier du trésorier Richard REYTER
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Vote du rapport financier
- Le mot du Vice-président Claude MANOND
- Le mot du Vice-président et porte-drapeau Daniel DEBRIS
- Radiation des adhérents non à jour de cotisation en 2014
- Démission et élection du Conseil d'Administration
- Election des vérificateurs aux comptes
- Rapport du Président Louis BOMPOINT (FCCA et UNABCC)
- Election des administrateurs et suppléants à la FCCA et à l'UNABCC
- Montant des cotisations 2016 (cotisations FCCA et UNABCC comprises)
- Désignation d'un délégué auprès du 1er Régiment de Chasseurs de THIERVILLE ?
- Date et lieu des AGO 2016
- Questions diverses

NB : Les adhérents à jour de leur cotisation, désirants voir figurer un ou plusieurs autres sujets à l'ordre du jour, sont priés de les faire parvenir au secrétariat de l'amicale (Jocelyne BOMPOINT) avant le 15 août 2015.

3. **Candidatures au Conseil d'Administration** :

Les candidats à un poste au sein du Conseil d'Administration sont priés de bien vouloir se faire connaître par écrit auprès du secrétariat de l'amicale (Jocelyne BOMPOINT) avant le 15 août 2015.

4. **<u>Déroulement du Séjour</u>** (les horaires précis seront remis à votre arrivée) :

Comme chaque année le séjour pendant lequel se tient l'AGO de l'amicale, combinera trois événements importants : l'Assemblée Générale, le Devoir de Mémoire et le tourisme.

Vendredi 18 septembre 2015

Arrivée des participants dans l'après-midi (avant 18 heures) au centre de vacances AZUREVA de TREGUNC (http://www.azurevacacances.com/groupes/Village/Tregunc), remise des clés et installation. Pot d'accueil, dîner au centre de vacances AZUREVA suivi des animations en soirée et nuit au centre de vacances AZUREVA.

- Les adhérents désirant arriver dans la matinée pourront prendre leur déjeuner au centre vacances (le montant du repas sera en supplément du coût du séjour).
- Les vérificateurs aux comptes rejoindront TREGUNC le vendredi après-midi afin d'être présents à 17H00 pour la vérification des comptes.

Samedi 19 septembre 2015

Après le petit déjeuner, début de l'assemblée générale à 9H00 précises. Signature de la feuille de présence et des pouvoirs. A l'issue de l'AGO, vin d'honneur, suivi du repas pris en commun.
Après-midi : 14H00 Départ de TREGUNC en car. Excursion en car vers Concarneau afin de visiter la Ville Close et le port.

Retour vers 18 heures au centre de vacances AZUREVA.

Dîner suivi des animations en soirée et nuit au centre de vacances AZUREVA.

Dimanche 20 septembre 2015

L'agenda des cérémonies est en cours de finalisation. Après le petit déjeuner : office religieux en l'église de TREGUNC et Cérémonie du Devoir de Mémoire et du Souvenir des différents conflits avec dépôt de gerbes en présence des autorités civiles et militaires au Monument aux morts.

Retour au centre de vacances AZUREVA le service du repas de gala (toujours très apprécié) à l'issue duquel nous procéderons au tirage de notre souscription volontaire (tombola). A ce sujet, n'oubliez pas d'apporter vos lots afin d'agrémenter ce moment de détente. Par avance, un grand merci.
Merci à notre Secrétaire Jocelyne BOMPOINT et à notre Président Louis BOMPOINT, pour la préparation et l'organisation de ce séjour à TREGUNC.

Fin d'après-midi libre.

Dîner, suivi des animations en soirée et nuit au centre de vacances AZUREVA.

Recommandations :

Badge (remis par la secrétaire pour les nouveaux participants), pour les anciens, prière de retrouver son badge !
Port des décorations pendantes "Grand Format" pour les cérémonies du dimanche,
Calot de tradition de couleur bleu marine et fond jonquille (jaune).
Rappel des coordonnées des maîtres tailleurs pour façonnage d'un calot :

- LIMOGES (05 55 77 57 93) et SAUMUR (02 41 67 29 28)

Lundi 21 septembre 2015

Après le petit déjeuner, départ de TREGUNC en car. Excursion pour la journée
Départ d'**AZUREVA** en car (heure à préciser) pour **BENODET.**
9h30 départ de BENODET pour la **Croisière sur l'ODET, rives boisées, grandes demeures de charme, retour à BENODET**

12h00 départ en car. Destination **QUIMPER** afin de **déjeuner au restaurant**.

14h30 visite de QUIMPER en petit train (cathédrale, maisons à colombage, rues pavées etc.)
15h30 visite d'une biscuiterie
Retour en car vers 18h pour TREGUNC
Dîner suivi des animations en soirée et nuit au centre de vacances AZUREVA.

Mardi 22 septembre 2015

Après le petit déjeuner, départ des anciens chasseurs se promettant de se retrouver en 2016.
A vos agendas, réservez la période du 18 au 22 septembre.

Cap sur le Finistère : AZUREVA TREGUNC (Directeur : Patrice RIGOLLET)
Lieu-dit Pouldohan
20 rue Penn Ker Lae
29910 TREGUNC
Tél.: 02 98 97 63 60
tregunc@azureva-vacances.com

TREGUNC : A 7 km de CONCARNEAU et PONT AVEN, 35 km de QUIMPER, 40 km de LORIENT et 100 km de BREST.

Que la Bretagne est belle!

Aux portes de Concarneau et de Pont-Aven, au cœur de la Cornouaille sud, face à l'archipel des Glénan, sa diversité de paysages se décline en plages, rochers, criques, dunes, ports, maison et clôtures en pierres debout, fours à pain, menhirs et pierres de légendes... Aux détours des chemins Trégunc a su garder les charmes de l'authenticité, de la nature, et du patrimoine. Le village est un lieu d'accueil convivial dans un parc de 6 ha où respect de la nature, valeurs humaines et temps pour soi sont privilégiés.

C'est au sein du village de Trégunc lui-même que vous rencontrerez les originales « maisons en pierres debout », curiosité architecturale, unique en Europe. Vous bénéficierez en toute saison des infrastructures dynamiques de la région qui vous accueilleront dans les meilleures conditions. Vous pourrez visiter cette zone au patrimoine riche et varié que le monde entier nous envie ! La Bretagne est authentique : ses paysages, son histoire séculaire, ses coutumes intactes, sa gastronomie, la rendent tellement attractive.

Situation du village : A 4 km du village du bourg de TREGUNC et de tous les commerces et à 400 m de la plage de POULDOHAN.
"***Notre environnement riche et sauvage est un lieu idéal pour se ressourcer et reprendre des forces face aux éléments océaniques bretons***".
De nombreuses possibilités de randonnées au départ du village de vacances.

Restauration : Salle de restaurant de plain-pied. Pension complète, vin de table inclus (café non compris). Petit déjeuner en self service. Formule buffet midi et soir pour les hors d'œuvres, le fromage et les desserts. Service à l'assiette 2 plats chauds au choix. Cave à vin au restaurant.
Un déjeuner de gala inclus le dimanche 20 septembre (menu ci-dessous).
Un repas à l'extérieur inclus lors de l'excursion du lundi 21 septembre 2015.

Hébergement : 146 logements indépendants de plain-pied avec sanitaire individuels, répartis dans 73 pavillons avec terrasse.

Équipement : réfrigérateur, sèche-serviettes, salon de jardin. TV.
Complément d'informations
Possibilité de recevoir des invités en nous informant la veille avant 11h30.
Pour votre confort :
Draps et linge de toilette fournis, lits faits à l'arrivée. Ménage de fin de séjour inclus.
A votre disposition :

- Parking privé dans l'enceinte du village (non surveillé).
- Boutique où vous pourrez trouver des produits régionaux.
- "Bar salon" avec un grand écran.
- Espace bibliothèque, journaux quotidiens.
- Salle TV avec espace ludique.
- Buanderies avec lave-linge et sèche-linge (vente de jeton à l'accueil).
- Buanderies avec tables et fers à repasser.
- Accès Wi-Fi gratuit au bar et à l'accueil.
- Salles de réunion.
- Location de vélos VTC et VTT
- Jeux d'intérieur :

- Tennis de table, baby foot, billard et jeux de société
- Jeux et sports de plein air :
  - Toboggan, balançoire.
  - Terrains de sports, mini-golf, pétanque.

MENU de GALA du dimanche 20 septembre 2015

APERITIF - KIR BRETON
Amuses bouche et gâteaux apéritifs
***
PLATEAU DE FRUITS DE MER
***
LOTTE A L'ARMORICAINE
Riz aux algues / légumes de saison
***
SALADE / FROMAGES
***
FRAISIER
***
CAFE OU INFUSION
***
Vins : MUSCADET / ANJOU ROUGE

Le menu de gala sera facturé 45,00 € aux personnes qui désirent assister uniquement à la journée et au déjeuner du dimanche 20 septembre 2015 (ceci ne concerne pas les personnes participant au séjour de quatre jours).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2015

POUVOIR

Je soussigné Nom et Prénom
……...
Adresse
…….
Code Postal……
Ville.…….

Adhérent à l'Amicale des Anciens du 2ème RCA, du 2ème RC et de leurs veuves,

Donne par la présente, pouvoir, avec la facilité de le subdéléguer à la personne de son choix, dans le respect de mes consignes de vote, à :

Monsieur ou Madame…….……...

De, pour moi et en mon nom, se présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amicales des Anciens du 2ème RCA, du 2ème RC et de leurs veuves le :

SAMEDI 19 SEPTEMBRE 2015 À 9h00 précises

Pour, en mon nom, délibérer, prendre toutes résolution nécessaires, émettre tous votes, donner tous avis, promettent en ce qui me concerne de prendre toutes décisions, signer toutes propositions et procès verbaux en mes lieux et place, substituer et généralement faire le nécessaire.

Fait à…….le…… 2015

Bon pour pouvoir (Mention manuscrite) Signature

N° : (réservé administration)

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2015
VENDREDI 18 SEPTEMBRE APRÈS MIDI AU MARDI 22 SEPTEMBRE 2015 MATIN

SÉJOUR : Village vacances AZUREVA à 29910 TREGUNC

BULLETIN D´INSCRIPTION

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Mobile :

Accompagné de : Personnes
Arrivera à Trégunc le: Septembre 2015 à :
Par la route (1) Par vois ferrée(1)

Prévoir le déjeuner vendredi 18 septembre	OUI	NON (1)
Participera au séjour complet	OUI	NON (1)(2)
Participera aux cérémonies dimanche 20	OUI	NON (1)
Désire réserver une chambre	OUI	NON (1)
Chambre single avec lit 2 places	OUI	NON (1)
Chambre single avec lit 1 place personne à mobilité réduite :	OUI	NON (1)
Chambre double (1 lit)	OUI	NON (1)
Chambre double (deux lits) personnes à mobilité réduite :	OUI	NON (1)
Je participerai à la réunion de l'AGO	OUI	NON (1)

Coût du séjour complet : 640,00 euros pour un couple
372,00 euros pour une personne seule

Acompte (assurances comprises) :
220 euros pour un couple
124 euros pour une personne seule
Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre :
"AMICALE des ANCIENS du 2ème RCA"

A faire parvenir au trésorier : Monsieur Richard REYTER
5, rue des Bords
54920 VILLERS-LA-MONTAGNE
Tél. : 03 82 44 03 25

pour le 15 juin 2015 au plus tard Délai nécessaire pour la réservation ferme et définitive des chambres (3)

Date : Signature

Référence de votre règlement CP ou CB (1) Banque : N° :

(1) : Rayer la mention inutile
(2) Si NON : dates à préciser
(3) Les 35 premières réservations seront prises en considération, ensuite accord d'AZUREVA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2015
SÉJOUR : Village vacances AZUREVA à 29910 TREGUNC

2ème VERSEMENT

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Mobile :

2ème versement : 220 euros pour un couple
124 euros pour une personne seule
Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre :
"AMICALE des ANCIENS du 2ème RCA"
A faire parvenir au trésorier : Monsieur Richard REYTER
5, rue des Bords
54920 VILLERS-LA-MONTAGNE
Tél. : 03 82 44 03 25
pour le 31 juillet 2015 au plus tard

Date : Signature

Référence de votre règlement CP ou CB (1) Banque : N° :
(1) : Rayer la mention inutile

✂ ----------

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2015
SÉJOUR : Village vacances AZUREVA à 29910 TREGUNC

3ème VERSEMENT (solde)

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Téléphone : Mobile :

Solde : 200 euros pour un couple
124 euros pour une personne seule
Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre :
"AMICALE des ANCIENS du 2ème RCA"
A faire parvenir au trésorier : Monsieur Richard REYTER
5, rue des Bords
54920 VILLERS-LA-MONTAGNE
Tél. : 03 82 44 03 25
pour le 31 août 2015 au plus tard

Date : Signature

Référence de votre règlement CP ou CB (1) Banque : N° :
(1) : Rayer la mention inutile

1915 – 2015 : La grande Guerre

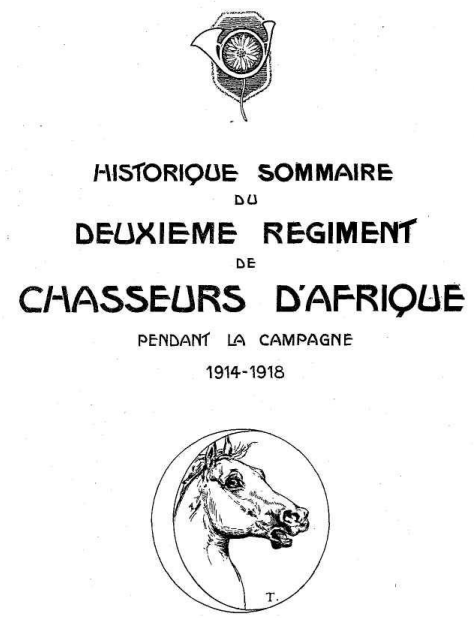

Le front est stabilisé de la mer du Nord à Belfort et les deux adversaires, enfouis dans le sol, recueillent leurs forces en attendant de reprendre l'offensive: Il faut essayer de trouver le point faible de l'organisation défensive adverse pour tenter la percée qui doit permettre de reprendre les opérations en terrain libre.

Année 1915

Janvier

Le 22 Janvier 1915, le Régiment est mis à la disposition de la 37ème Division d'Infanterie du 35ème Corps d'Armée. Il vient cantonner à CHOISY-au-BAC, et reçoit l'ordre de participer à la défense des Tranchées de première ligne, entre BAILLY et NERVAISE. Il y fournit 150 Cavaliers.

Février

Le 3ème Escadron (Capitaine De RANST), du 1er Chasseurs d'AFRIQUE, détaché au 3ème RÉGIMENT de MARCHE de CHASSEURS d'AFRIQUE, quitte CHOISY-au-BAC le 15 Février, pour rejoindre son Corps d'origine dans les FLANDRES. Les 3ème et 4ème Escadrons du Régiment, détachés au 1er Régiment de Marche de Chasseurs d'Afrique, rejoignent le Corps à CHOISY-au-BAC, le 20 Février.

Le 3ème Escadron (Capitaine De WARREN) est désigné pour entrer dans la composition organique du 2ème RÉGIMENT de MARCHE de CHASSEURS d'AFRIQUE (Lieutenant-colonel De SAZILLY) qui est cantonné au PLESSIS-BRION.

Mars

Le Général DUBOIS prend, à la date du 14 Mars, le commandement de la VIème Armée.

Avril

L'Escadron De WARREN rejoint le Régiment qui s'est reconstitué avec ses propres unités. Aussi, par ordre du Grand Quartier Général, celui-ci prend-il, à partir du 19 mars, la dénomination de « 2ème RÉGIMENT de MARCHE de CHASSEURS d'AFRIQUE ».

Mai
Une plus grande activité se manifeste dans certains secteurs, notamment dans l'ARTOIS, où les Allemands mettent en œuvre les nouveaux procédés de combat qu'ils ont inventés pendant l'hiver. Ils ont fait à YPRES, le 22 Avril, leur première attaque aux gaz.
Juin
Par Ordre du Général Commandant la VIème Armée, la Brigade de Marche de Chasseurs d'AFRIQUE passe en réserve d'Armée et n'est plus rattachée au 35ème Corps que pour l'administration et le ravitaillement.
A la même date, le 2ème Régiment de Marche de Spahis entre à titre provisoire dans la composition de la Brigade qui compte à ce moment trois Régiments :

- Le 2ème RÉGIMENT de MARCHE de CHASSEURS d'AFRIQUE.
- Le 3ème RÉGIMENT de MARCHE de CHASSEURS d'AFRIQUE.
- Le 2ème RÉGIMENT de SPAHIS.

Juillet
Le Régiment célèbre, le 4 Juillet, dans ses cantonnements, sa fête annuelle, dont le but est de rappeler les beaux faits d'armes accomplis par le Régiment depuis sa formation, et, en particulier, sa participation au brillant combat de la SIKKAH, livré le 5 Juillet 1836.
D'accord avec le Ministre de la Guerre, le Général Commandant en Chef change les dénominations des Régiments dont les anciennes prêtaient à confusion, Le 2ème RÉGIMENT de MARCHE de CHASSEURS d'AFRIQUE, entièrement reconstitué avec ses propres Escadrons, redevient « 2ème RÉGIMENT de CHASSEURS d'AFRIQUE ». Le 3ème RÉGIMENT de MARCHE de CHASSEURS d'AFRIQUE s'appelle désormais « 7ème RÉGIMENT de MARCHE de CHASSEURS d'AFRIQUE» et le 7ème SPAHIS devient le « 7ème RÉGIMENT de MARCHE de SPAHIS ».
Août
A la date du 3 août après un an de guerre, la composition du Régiment est devenue la suivante :
ÉTAT-MAJOR et le Peloton Hors de Rang.
Officiers :
Lieutenant-colonel CHALANQUI-BEURET, Commandant le Régiment.
Chef d'Escadrons De GIRARD de LA CHAISE, Commandant le 1er Demi-régiment.
Chef d'Escadrons BICHELBERGER, Commandant le 2ème Demi-régiment.
Capitaine HUBER, Adjoint au Colonel.
Officiers Capitaine BOURDILLON, du cadre complémentaire détaché à l'État-major de la Brigade.
Lieutenant HUCTEAU, Officier payeur.
Lieutenant de réserve LANOË, Commandant la Section de Mitrailleuses.
Sous-lieutenant COLLIGNON d'ANCY, Commandant le Peloton Cyclistes
Médecin-major de 2ème Classe CONTANT, Chef de Service.
Médecin Aide-major de 1ère Classe SÉRY.
Vétérinaire Major de 2ème Classe DUVELLEROY. Chef de Service
Troupe
Adjudant-chef PAPILLON-BONNOT, (faisant fonction d'Officier d'approvisionnements.)
Adjudant-chef GOBLET, Secrétaire du Colonel.
Adjudant BAZON, Adjoint au Colonel.
Adjudant BOURQUIN, Adjoint à l'Officier d'approvisionnements.
Vétérinaire Auxiliaire CRABIT.
180 Sous-officiers, Brigadiers et Cavaliers.
1er Escadron :
Capitaine BELBÈZE, Capitaine Commandant.

Lieutenant MULLER, Officier de Peloton.
Lieutenant CHAZEIRAT, Officier de Peloton.
Lieutenant De KERNAFFLEN de KERGOS, Officier de Peloton.
Sous-lieutenant PEYREGNE, Officier de Peloton.
Troupe 157 Sous-officiers, Brigadiers et Cavaliers.

2ème Escadron :
Capitaine CHEVALLIER, Capitaine Commandant.
Lieutenant CATTELAIN, Officier de Peloton.
Lieutenant Le PELLETIER de WOILLEMONT, Officier de Peloton.
Sous-lieutenant BARDET, Officier de Peloton.
Sous-lieutenant GEOFFROY, Officier de Peloton.
Troupe 149 Sous-officiers, Brigadiers et Cavaliers.

3ème Escadron :
Capitaine De WARREN, Capitaine Commandant.
Lieutenant NICOD, Officier de Peloton.
Lieutenant OGÉ, Officier de Peloton.
Lieutenant SOULÉ, Officier de Peloton.
Sous-lieutenant MEUNIER, Officier de Peloton.
Troupe 145 Sous-officiers, Brigadiers et Cavaliers.

4ème Escadron :
Capitaine De HEINE, Capitaine Commandant.
Lieutenant CONQUÉRÉ de MONBRISON, Officier de Peloton.
Lieutenant ALBERTINI, Officier de Peloton.
Sous-lieutenant THOMAS, Officier de Peloton.
Sous-lieutenant BAZON, Officier de Peloton.
Troupe 145 Sous-officiers, Brigadiers et Cavaliers.

Septembre

Le Régiment continue à prendre le service des Tranchées dans le secteur de la HAIE NOIRE (BAILLY), jusqu'au 10 Octobre

Octobre

La 1ère Brigade de Marche de Chasseurs d'AFRIQUE quitte le front de la VIème Armée à l'exclusion du 7ème SPAHIS. Le Régiment fait une étape le 11 Octobre et embarque le 17 à la gare d'ORROUY à destination de LYON. Il débarque à la GUILLOTIÈRE et se rend à MEYZIEUX près de la VALBONNE.

Il a été constitué en date du 5 Octobre, une Armée d ORIENT (A. O.) sous les ordres du Général SARRAIL pour opérer en SERBIE. L'ancien Corps Expéditionnaire d'ORIENT prend à la même date la dénomination de Corps Expéditionnaire des DARDANELLES (C. E. D.), et est place sous les ordres du Général BRULARD

Le Général LAPERRINE D'HAUPTOUL prend, le 21 Octobre le commandement de la Division de Cavalerie de l'Armée d'ORIENT dont 1'existence fut éphémère à la même date la 1ère Brigade de Chasseurs d'AFRIQUE recevait en effet l'ordre de s'embarquer pour la gare régulatrice de GRAY, à destination de la VIIème Armée.

Novembre et Décembre

Le Régiment débarque à BIFFONTAINE et BROUVELIEURES (VOSGES) il cantonne à NOMPATELIZE et BIARVILLE et, à partir du 5 Novembre prend le service de Tranchées de CELLES sur PLAINE dans les VOSGES. Il tiendra ce secteur jusqu'au 5 Janvier 1916.

La suite (année 1916) de l'historique du 2ème RCA durant la guerre de 1914-1918 dans le numéro d'avril 2016.

Historique du 2ème Régiment de Chasseurs (à Cheval) 1914-1918
Année 1915

Les tranchées dans la Somme

A partir du 4 décembre 1914, le régiment fournit en permanence aux tranchées, vers Fricourt, un détachement de 200 hommes et la section de mitrailleuses du lieutenant Lacroix. Le régiment occupera successivement les tranchées devant FRICOURT, BECOURT, THIEPVAL. Prennent part à ce service : les cavaliers du régiment, un groupe à pied commandé par le capitaine FRANC, formé de cavaliers venus sans chevaux du dépôt, et un détachement de 40 cyclistes sous le commandement du lieutenant de LA POYPE.
Le 28 mars, le général en chef ayant fait appel aux cadres de la cavalerie pour passer dans l'infanterie, le 2e Chasseurs fournit dans les dix mois qui suivent 70 officiers et sous-officiers pour commander des sections et des demi-sections.
L'un des premiers, le lieutenant LEON, vrai type de soldat amoureux d'aventures et de gloire était au moment de la guerre au Mexique où, chef de bande, il soutenait la guérilla contre les pillards révolutionnaires.
Peu après son arrivée au front, le régiment prenait le service des tranchées et le lieutenant LEON s'y faisait remarquer par son sang-froid et son audace. Quand l'infanterie fit appel à la cavalerie pour combler les vides de ses cadres subalternes, le lieutenant LEON se présenta et demanda les zouaves. Quelques jours après, il était tué à la tête de sa compagnie qu'il entraînait à l'assaut de la ferme Quennevières avec son énergie coutumière.
C'était un brave.
Le 2e Chasseurs fournit, en outre, de nombreux pilotes et des officiers d'artillerie.
La longue liste des citations conquises pendant le séjour du 2e Chasseurs dans les tranchées de la Somme met en relief l'admirable moral de ce brave régiment. Mis à l'épreuve d'une guerre si nouvelle malgré son inexpérience, l'ingratitude de sa tâche journalière, l'insuffisance de l'armement et du matériel, la rigueur de la saison, les chasseurs du 2e n'ont cessé de donner l'exemple de la bravoure et de la discipline.
L'infanterie qu'ils ont coudoyée dans la tranchée leur a rendu un fraternel hommage d'admiration.
Cependant ils n'ont pas perdu l'esprit cavalier, ils le prouveront bientôt en Champagne.
Le 18 août, le régiment quitte la Somme pour la Champagne

La Champagne. – Bataille du 25 septembre 1915

Le 25 septembre, les six escadrons du 2e Chasseurs, renforcés par deux escadrons du 27e Dragons, sont rassemblés au sud de PERTHES à 15 h. 30 et reçoivent l'ordre de franchir les tranchées ennemies. Les barrages d'artillerie et le feu des mitrailleuses les arrêtent avant d'arriver à TAHURE.
Le 27 septembre, une nouvelle attaque est faite : le régiment subit de fortes pertes dans le bois du Paon. Le 3e escadron et la section de mitrailleuses du Lieutenant MICHEAU sont particulièrement éprouvés. Au point du jour, et toute idée de percer étant abandonnée, le 2e Chasseurs reçoit l'ordre de se replier. Il regagne la côte 181 et, quelques jours plus tard, un bivouac près de SOMME-BIONNE.
Durant ces journées du 25 au 30 septembre, l'escadron à pied avait de son côté rempli avec le plus grand dévouement une mission ingrate. Stationné à PERTHES, un des objectifs principaux de l'artillerie ennemie, il avait, malgré le bombardement, les gaz et les difficultés matérielles, assuré avec une extrême activité les travaux de terrassement, de police et de ravitaillement indispensables à l'action.

La suite (année 1916) de l'historique du 2ème RCh durant la guerre de 1914-1918 dans le numéro d'avril 2016.

Novembre 1944

La libération de Mulhouse

Exploitant leur victoire de Toulon et de Marseille, les divisions de ce qui va s'appeler la 1re armée française remontent les vallées du Rhône et de la Saône.

Elles atteignent les départements de la Haute-Marne, de la Haute-Saône et du Doubs entre le 12 et le 16 septembre. Elles s'y arrêtent caissons et réservoirs vides, car la logistique n'a pu suivre une progression aussi rapide, plus rapide que la Blitz Krieg de Guderian en 1940. Cette pause va durer deux mois. Les Allemands la mettent à profit pour organiser leur défense.

Dans le camp des Alliés, ce répit permet la remise en condition des hommes et du matériel que trois semaines d'emploi intensif ont épuisé. À la 9e division d'infanterie coloniale (DIC), il permet le retrait de ses régiments de tirailleurs sénégalais. Leurs Africains sont, à juste titre, considérés incapables de supporter la rigueur d'une campagne d'hiver en Alsace et dans les Vosges : ils sont relevés par trois bataillons issus de la Résistance et par des centaines d'engagés volontaires pour la durée de cette guerre. C'est là une première forme d'amalgame.

Le général de Lattre, commandant la 1ere armée, profite de cette pause pour préparer l'offensive qui libérera l'Alsace : après avoir percé le front allemand autour de Sochaux et de Montbéliard,

la 1re armée s'emparera de la trouée de Belfort et exploitera en direction de Chalampé au nord-est de Mulhouse. Cette action est confiée au 1er corps d'armée (CA) commandé par le général Béthouart.

Les servants de mortiers d'infanterie de 81 mm pilonnent les casernes de Mulhouse dans lesquelles les troupes allemandes se sont réfugiées

Le général TOUZET du VIGIER, nouveau gouverneur militaire de Strasbourg et son chef d'Etat-major, le colonel LEHR quittent leur PC de Mulhouse.

Les forces en présence

Les Allemands alignent face, au 1er CA, quatre divisions d'infanterie (DI) composées d'hommes âgés, fatigués et faiblement armés. Elles alignent deux fois moins de combattants que les DI françaises. Les blindés sont rares mais ils surclassent les chars adverses grâce à la puissance de leur armement.

Quant à l'aviation allemande, elle a disparu du ciel. La composition du 1er CA change au cours de la bataille. Initialement, il comprend deux DI et une division blindée (DB). Une DI et une DB lui seront rattachées temporairement ainsi que de nombreuses unités issues de la Résistance en cours d'action. Le CA bénéficie en outre d'un fort renfort en artillerie.

L'aviation le soutient aussi souvent que le temps le permet. La supériorité française en hommes et en matériels est très relative car le terrain favorise les défenseurs. La plaine d'Alsace est coupée par de nombreux cours d'eau difficilement franchissables. Des marécages et des forêts limitent la mobilité des véhicules. De plus, la présence de villages et de cités ouvrières permettent d'organiser une défense solide avec de faibles effectifs. Ajoutons à cela l'emploi généralisé des mines qui font de nombreuses victimes parmi les assaillants.

L'attaque française

L'offensive que le général de Lattre lance le 14 novembre par mauvais temps vise seulement à s'emparer en Haute Alsace des bases d'où partiront les opérations destinées à libérer le reste de cette province. Le 18, le dispositif allemand est rompu sur le Doubs. La 1re DB reçoit alors la mission de rejoindre le Rhin en direction du Huningue. Le lendemain, elle balaie les résistances ennemies : un élément du combat n°3 (CC3) atteint le Rhin à 18h30 (Le char du lieutenant De Loisy ndlr). Cet événement suscite un tel enthousiasme que le CC3 se regroupe tous phares allumés au bord du fleuve. Heureusement, les Allemands ne disposent pas d'artillerie à proximité pour troubler la fête par des tirs faciles à régler. Le 20, les deux autres "combat command" de la 1re DB sont engagés pour nettoyer le Sundgau. De son côté, le CC3, renforcé par le régiment de reconnaissance de la 9e division d'infanterie coloniale (DIC), est envoyé libérer Mulhouse dont il atteint les lisières en fin de journée. Dans le même temps, un groupement d'infanterie entre dans Belfort.

La contre-attaque allemande

Au soir du 20, la situation du 1er CA est fragile : son aile droite, celle qui intervient à Mulhouse, est ravitaillée par une seule route longeant la frontière suisse. Cette faiblesse n'échappe pas au général allemand Wiese : il contre-attaque pour couper cette ligne de ravitaillement et pour chasser de Mulhouse le CC3 qui a reçu le renfort d'un régiment de tirailleurs marocains. À la gauche du 1er CA, la 5e DB qui doit rompre les défenses allemandes puis exploiter en direction de Cernay et de Colmar, est arrêtée. De ce fait, elle ne peut soulager les défenseurs de Mulhouse qui vont se trouver encerclés une partie de la journée du 22. Face à cette situation qui rappelle que, selon Clausewitz, *«la défensive est la force la plus puissante de la guerre »*, les généraux commandants la 1re armée et le 1er CA font flèche de tout bois. Il n'y a plus d'organigramme de groupement tactique ou de CC qui vaille. Les renforts sont affectés là où ils sont nécessaires. C'est ainsi que le CC3 reçoit le renfort d'un régiment de tirailleurs marocains (le 6ème RTM ndlr). La brigade Alsace-Lorraine d'André Malraux et le bataillon de fonctionnaires alsaciens-lorrains du commandant Schmidt sont mis à la disposition du 1er CA qui les utilise pour éviter d'être coupé en deux par la contre-attaque allemande.

Mulhouse entièrement libéré

Le 24, les Allemands poursuivent leurs efforts tant autour de Mulhouse qu'en direction de la frontière suisse. Ils sont repoussés partout. Dans la journée, la menace que la 2e DB fait peser sur ses arrières, amène le général Wiese à faire désormais effort sur Saverne. De son côté, le général de Lattre décide de faire sauter le verrou de Burnhaupt qui barre la route de Colmar. Ses deux CA vont agir dans cette direction, l'un par le sud, l'autre par l'ouest. Dans la nuit du 25 au 26, les Allemands évacuent, à l'insu des Français, les quartiers de Mulhouse qu'ils tiennent encore. Le 26, les attaques en direction de Burnhaupt commencent. Elles aboutissent quarante-huit heures plus tard. Les objectifs fixés le 14 novembre sont atteints.

Exploiter ce succès ?

Peut-on envisager d'exploiter par la plaine de la Hardt dès le 29 novembre pour encercler les Allemands ? Les généraux commandant les 1re et 5e DB le pensent. Ils suggèrent la formation immédiate d'un corps blindé qui attaquerait en direction de Marckolsheim. Le général de Lattre est d'un autre avis : il veut *« maintenir l'intégrité de la ligne actuelle et être prêt à reprendre l'exploitation ».*C'est seulement le 2 décembre dans une instruction personnelle et secrète adressée à ses commandants de CA et applicable à compter du 5 qu'il ordonne d'encercler les forces allemandes encore en Alsace. Une occasion de libérer la poche de Colmar avant le 1er janvier 1945 a-t-elle été perdue ?

HENRY DUTAILLY, UNC-52

© ECPAD-FRANCE-1944-LOUIS VIGUIER
© **LA VOIX DU COMBATTANT** NOVEMBRE 2014

Qu’est-ce qu’un chasseur (pour la 61/1B) ?

Le chasseur est un bipède de la famille des râleurs à l’état mi-sauvage, mi-civil. Il atteint le plus souvent l’âge de 22 ans. On en trouve de plus âgés que l’on nomme rempilés ou fayots.
Le chasseur se nourrit exclusivement de pois cassés, de betteraves rouges, sardines et autres produits similaires qui sont en général impropres à la consommation.
On le rencontre le plus souvent dans les bistrots. Il vit dans des gourbis appelés casernes ou quartiers (c’est plus classe). Cet animal étrange qui descend de "l’Homme", ne pense qu’à manger et dormir. Il a un profond dégoût de l’effort. On le reconnait à son œil hagard et à sa démarche indécise. Il adore se prélasser sur un engin que l’on appelle le "Pieu" ou "Pucier".
Son cri de victoire, de ralliement, il le pousse à tout instant, cri lugubre et perçant : "**LA QUILLE**"

Merci à notre ami **Roland VILMINT** pour les photos (1 et 4 : ferme près de Sidi-Bel-Abbès, 2 :près de Sebdou, 3 : 1er AM à Sebdou, 5 : Crapahutage sur le Tenouchefi 1850 m, 6 : Près de Mokfi) et l’avis de décès du Père Cent des anciens du 2ème RCA-4ème escadron de la classe 61/1B**.**

Le prochain bulletin paraîtra en octobre 2015.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : **Louis BOMPOINT** - 2ème RCA 3ème escadron
Administrateur UNABCC et FCCA.
Téléphone : 02.43.77.43.66 - 06.71.26.19.51
Courriel : jl.bomp@orange.fr

Vice-président : **Claude MANOND** - 2ème RCA ECS
Administrateur UNACA
Téléphone : 03.26.03.37.57

Vice-président et Porte-drapeau :
Daniel DEBRIS- 2ème RCA ECS 1er et 2ème escadrons
Téléphone : 04.73.95.23.28
Courriel : daniel.debris0690@orange.fr

Secrétaire : **Jocelyne BOMPOINT**, épouse de Louis BOMPOINT
Tenue des effectifs
Expédition du Bulletin de Liaison.
Téléphone : 02.43.77.43.66
Courriel : jl.bomp@orange.fr

Trésorier : **Richard REYTER** - 2ème RCH 2ème escadron
Gestion de la trésorerie et contrôle des cotisations
Délégué de l'amicale auprès du 1er RCH
Rédacteur du Bulletin de Liaison
5, rue des Bords - 54920 VILLERS-LA-MONTAGNE
Téléphone : 03.82.44.03.25 – 06.86.42.11.95
Courriel : richard.reyter@orange.fr

Membre : **Claude CHATILLON** - 2ème RCA
Téléphone : 01.45.34.39.73

Siège social de l'amicale :

7, impasse de la Gaieté - 72210 LA SUZE-SUR-SARTHE
Téléphone : 02.43.77.43.66
Courriel : jl.bomp@orange.fr